écoles et ctures d'accueil rafamilial nées !

été décidé une fermeture tée avec les communes, ndi et à minima jusqu'à fin e toutes les écoles, centres formation professionnel, Université, Haute écoles ctures d'accueil extrafami- n service d'accueil scolaire rascolaire minimal a toute- é mis en place à certaines ions.

Vid-'armoires de printemps samedi 25 avril, est elle si contrainte de l'annuler. prochain événement aura si possible, le 31 octobre.

RHNe : report des opérations non urgentes

L'hôpital cantonal a décidé de repousser les interventions chirurgicales électives non urgentes dès vendredi 13 mars et ce jusqu'à nouvel avis. Cette mesure inédite est dictée par le besoin croissant en personnel et en lits lié au développement rapide de l'épidémie dans le canton de Neuchâtel.

Report

iales dans le Canton de Neuchâtel, prévues le 14 juin, seront repoussées. Les conditions pour un déroulement serein ne sont aujourd'hui pas réunies. Une nouvelle date pour ces élections sera fixée après consultation des communes.

Mesures d'urgence pour lutter contre le coronavirus

La Suisse et le canton de Neuchâtel font face à une situation sanitaire exceptionnelle. Il est désormais impératif de renforcer les mesures permettant d'endiguer au plus vite la propagation de coronavirus Covid-19 et de protéger en particulier les plus vulnérables. Dans ce but, le gouvernement neuchâtelois a pris un arrêté d'urgence afin d'instaurer avec effet immédiat et jusqu'à nouvel ordre, la fermeture de tous les commerces, à l'exception des com-

à disposition

L'actualité sanitaire ainsi que les directives du Conseil fédéral obligent la paroisse réformée du Val-de-Travers à annuler toutes les activités et célébrations paroissiales, ceci jusqu'à de nouvelles informations officielles.

Durant cette période, les pasteurs de la paroisse se tiennent volontiers à disposition de toute personne qui le souhaite aux coordonnées suivantes :

David Allisson
079 362 90 78
david.allisson@eren.ch

Séverine Schlüter
079 395 13 14
severine.schluter@eren.ch

Patrick Schlüter
079 657 25 12
patrick.schluter@eren.ch

Véronique Tschanz Anderegg
079 311 17 15
veronique.tschanzanderegg@eren.ch

Route fermée



La route du Chapeau de Napoléon n'est plus accessible.

Matinée dédicaces au Kiosque de Nicole Wenker



Jean-Claude Zumwald était en séance dédicaces, dimanche dernier, au Kiosque de Couvet, afin d'y présenter son nouvel ouvrage « L'honneur consumé de Raphaëlla V. ». © Berger Tam

Parc éolien de la Montagne du Buttes

Le processus en cours poursuit sa « lente » route !

« Le travail continue ! » lance Laurent Scacchi, chargé de l'éolien au Groupe E GreenWatt, lequel, avec son collègue Marc Spitzli des SIG – Services Industriels de Genève –, vient d'adresser un courrier aux partenaires du projet éolien afin de leur rappeler l'état d'avancement des diverses procédures en cours.

À l'évidence, le parc éolien de la Montagne de Buttes demeure bien le projet le plus avancé, et cela même si, aujourd'hui, on parle plus souvent du projet dit des « Quatre Bornes » : *« Il s'agit du projet de références en matière d'éolien en Suisse ! »* ajoute-t-il, dès lors que, au fil des processus en cours, la jurisprudence fait son œuvre. Et Christian Mermet, conseiller communal en charge du projet, d'ajouter : *« Les quatre procédures sont menées en parallèle, y compris celle relative au Plan d'affectation cantonal – PAC – de laquelle toutes les autres dépendent ! »*.

Si la procédure relative au PAC est actuellement entre les mains du Tribunal cantonal, deux recours demeurent pendants, le premier concerne la Fondation pour le paysage et le second Helvetia Nostra, comportant quelque 457 signatures, sur les cinq recours initiés avec 1337 signatures, déposés en première instance. Bien évidemment, le recours au Tribunal fédéral demeure possible.

À cela s'ajoutent deux recours adressés au Service juridique de l'État contre les permis de construire ainsi que deux oppositions déposées auprès de l'Office fédéral de l'énergie au sujet du raccordement électrique ESTI. Dans ces deux procédures, deux étages de recours sont encore possibles. C'est ici qu'il convient d'insister sur le bien-fondé de la symétrie des processus puisque les questions posées sont identiques à celles relatives au recours contre le PAC. Enfin, faut-il ajouter encore la procédure lancée auprès du Tribunal fédéral demandant la récusation de Laurent Favre, l'élu ayant signé le PAC bien qu'il ait présidé Suisse Éole il y a quelques années !

Bref, à entendre Laurent Scacchi : *« Nous en avons encore pour deux ou trois ans ! »*...

« Le travail continue ! »

Comme pour exemplifier le propos du chargé de l'éolien du Groupe E GreenWatt, les récents travaux d'enfouissement des lignes électriques de ce secteur, en préservation de la faune qui y niche, effectués grâce à l'étroite collaboration avec les associations de protection de la faune. Ces travaux qui, selon certains, seraient la cause du récent effondrement de la route menant au Chapeau de Napoléon. Les travaux de réparation seront entrepris, après l'enquête géologique en cours, en collaboration entre le Groupe E et la Commune de Val-de-Travers.

id-19

Scan applique dernières mesures

e à cette situation sanitaire exceptionnelle, le service canto- s automobiles et de la navigation (Scan) met en place une sation adaptée pour chacune de ses prestations. En résumé, stations administratives se feront désormais en ligne ou par les guichets sont fermés).

tions administratives

guichets sont fermés dès Grâce à une stratégie digi- tensive développée depuis rs années par le Scan, la des prestations administra- nt réalisables en ligne par het unique (pour celles et i n'ont pas accès à internet, ent utiliser les moyens pos- Toutes les explications sont w.scan-ne.ch. Ces presta- u Scan peuvent donc être s directement depuis son e ou depuis n'importe quel (smartphone, tablette, par).

ns pratiques

est plus possible de réali- e prestation en respectant es sanitaires, elle est donc ue. Les permis d'élèves- eurs qui arrivent bientôt à e seront prolongés.

ns théoriques

e sont possibles que par roupes (4 personnes) et lez-vous. La prise de ren- s pourra être effectuée ercredi et sera possible les jours ouvrables de la

Expertises, contrôles techniques

Les expertises sont possibles en respectant les règles sanitaires. Les clients qui ressentent des symptômes ou qui font face à d'autres problèmes peuvent annuler leur rendez-vous sans frais. Pour le Scan, il est important de maintenir cette prestation pour que les garages, carrossiers et transporteurs puissent poursuivre leurs activités.

Mesures spéciales pour les entreprises

Pour simplifier la vie des entreprises, le Scan a également pris les décisions suivantes :

- Les autorisations de transports pour la nuit ou le dimanche pour les véhicules lourds sont facilitées.
- Les reprises de plaques sont gratuites.
- Les délais de paiement peuvent être prolongés sur demande.

La situation évolue très vite. Toutes les informations sur la disponibilité des prestations du Scan sont à jour sur www.scan-ne.ch/coronavirus. En suivant nos réseaux sociaux, vous resterez également toujours informés.

Comm.